



AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée greffière de la susdite Municipalité aux personnes intéressées que :

le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie a procédé, en date du 1^{er} février 2021, à l'adoption du règlement suivant :

- 283-2021 intitulé : *Règlement aux fins de décréter des travaux visant l'urbanisation d'une partie de la route 131 et pourvoyant au paiement de ces travaux au moyen d'un emprunt de 12 890 400 \$*

Ledit règlement a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 28 mai 2021.

Toute personne désirant obtenir une copie de ce règlement ou le consulter peut en faire la demande à la soussignée à l'adresse courriel suivante : greffe@ville.lavaltrie.qc.ca.

Donné à Ville de Lavaltrie, ce 31 mai 2021.

Marie-Josée Charron, greffière